

Les ânes d'Ouchy : [suite]

Autor(en): **Dumur, Benjamin**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **53 (1915)**

Heft 23

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-211338>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

s'inquiète vingt-quatre heures à l'avance du temps qu'il va faire. Jadis, à moins qu'il n'y ait un projet à la clef, peu lui importait le temps. Il aimait mieux le soleil que la pluie, nature ! mais celle-ci ne l'engringait pas. Elle a certains charmes indirects qu'il ne dédaignait point.

Souvent ses quatre maux chroniques tiennent lieu de prophètes du temps à Pommette. Mais il va quand même consulter le baromètre de St-François. Et c'est toute une histoire quand cet instrument n'est pas d'accord avec les quatre maux.

Pommette, mon vieil ami Pommette, tu vieillis. Tu vieillis, il n'y a pas !

J. M.

ON DZO DÈ VOTA

O n bon vilio municipau d'on veladzo tot proutsè dè X... et qu'amave bin quartettà on pou lo demieindzo, apri lo pridzo, étai alla vòta à chef-lieu daò cercle po nonmà on grand conseilli.

Ma fiai, quand l'èdt votà, noutron municipau alla bairè quoquès vèrès avet dà cognèssances et vè la nè, quand falliu retorna à l'hotò, l'ètai on pou... ovale.

Li coumeinça à se mettrè ein route, ma n'avancivè dièro; verivé coumein on muton qu'a lo vertige. Alo se dese dinse :

« Ci commerce ne pào pas dourà ! »

Aò mîmo moment sè set dein lo terrau. Tandi que l'edzevatàvè lè dedein, on antro municipau vint à passa perque, quoui l'ài crié :

— Que d'au diabllo fa tou quie?... Qu'as-tou?... On derai que te vint fou!... àò bin se tè malàdo ?

L'autro que sè débarbouillivè dein lo pacot, l'ài repond :

— L'ài ia... l'ài ia... que iè trau vòta, vouai-quie tot !

Ora, vo z'autrè, vo faut fèrè atteinchon de ne pas adi tràu votà, dèman, ein allein derè oï po l'impo dè guerra.

FEUILLETON DU « CONTEUR VAUDOIS »

LES ANES D'OUCHY

PAR BENJAMIN DUMUR

II

L'EXCELLENTE fille méritait d'être heureuse. Elle le fut. François Perrin ne manqua pas à sa parole, il épousa sa cousine et se montra tous jours tendre et empressé. Il faut bien dire que, grâce au service du bateau à vapeur, les nouveaux mariés ne se voyaient pas tous les jours, surtout dans la belle saison. La lune de miel dura donc longtemps.

Cependant, Mme Bernard avait de l'ouvrage plus qu'elle n'en voulait. Elle passait ses journées au bord du lac, le savon à la main et la planche à lessive devant elle. Le petit Louis, son fils, était à ses côtés, couché bien commodément dans une corbeille à linge qui lui servait de berceau. De cette façon, l'heureuse mère n'était jamais inquiète de son nourrisson, étant là, prête à le soigner s'il avait besoin d'elle, et pouvant le faire à son aise, puisqu'elle travaillait pour son compte.

Il en résulta aussi que le petit Louis ne fut jamais serré dans des langes et qu'il put toujours battre l'air de ses bras potelés et de ses pieds mignons; il put aussi se rouler d'un côté à l'autre de la corbeille, ce qu'il fit bien vite, car de jour en jour il devenait plus fort et plus alerte, quoiqu'il ne grossît que très lentement. A cinq mois, le petit Louis avait quatre dents blanches, deux en haut et deux en bas. A un an il savait parfaitement marcher.

Ma chère lectrice, si vous avez un poupon, élevez-le d'après la méthode que je viens de vous indiquer. Croyez-moi, vous serez satisfaite du résultat. Mais surtout n'allez pas oublier, vers les 10 ou 11 heures, de dresser une planche à lessive devant la corbeille, comme le faisait Mme Bernard. Il est très important, au milieu du jour, de préserver le petit des rayons du soleil.

Jusqu'à quatre ans, Louis porta une robe d'indienne piquée vert et rouge et ne se distinguait guère de la petite Jenny Perrin, rondelette comme sa mère, sa compagne de tous les jours. Combien il se réjouissait de porter un costume plus masculin ! Enfin Mme Bernard combla les vœux de son fils. Elle lui arrangea un costume fort commun dans nos campagnes; je veux le décrire. Il avait d'abord le mérite d'être très simple, composé d'une seule et unique pièce. Mme Bernard en tailla deux complets dans sa vieille jupe bleue. C'était un pantalon descendant jusqu'à la cheville seulement et cousu à une sorte de taille à manches. Lorsque le petit Louis avait mis sa chemise, il n'avait plus qu'à enfiler ce gilet-habit-pantalon, à le faireagrafer par sa mère, et tout était dit. L'enfant, d'ailleurs pieds nus et tête découverte, sauf le dimanche, pouvait se rouler sur le sable du rivage.

Le petit Louis Bernard et Jenny Perrin gambadaient donc ensemble, près du lac, sous la surveillance de la veuve du régent. Ils se vautreient sur les tas de sable, s'y enfonçant jusqu'au milieu du corps. Lorsque parfois l'un d'eux y restait pris, c'était alors des rires et des cris de joie, sans parler des efforts qu'il fallait faire pour se dégager. Mais le rivage du beau Léman offre bien d'autres ressources. En retournant sa manche jusqu'à l'épaule, on peut creuser, à une petite distance du rivage, de charmants trous circulaires. Le fin gravier, d'abord aussi sec et aussi chaud que celui du grand désert, toujours prêt à s'écrouler, s'humecte peu à peu; à mesure que l'on descend, il devient pâteux, puis enfin on arrive à l'eau. Quelle joie alors, d'avoir construit ainsi un véritable puits ! Il faut l'agrandir, l'entasser sur les bords, lui donner la forme voulue. Or, voici que, pendant l'opération, un corps dur se présente : c'est un morceau de tuile, qui, avec une révoltante obstination, ne veut pas se laisser enlever. Il s'agit de creuser un autre puits à une petite distance. Arrivé à une certaine profondeur, on tourne à droite pour établir une galerie. On arrive au caillou obstruant, et alors... alors le petit Louis et Jenny Perrin peuvent, en enfonçant chacun le bras dans leur trou respectif, se toucher le bout des doigts sous terre ! Les deux enfants savaient aussi construire dans le lac des ports en miniature. Ils savaient y faire naviguer des coquilles de noix ou des feuilles de choux. Parfois Louis entraînait dans l'eau jusqu'à mi-jambes, et si, à force de persévérance, il était parvenu à chasser un petit poisson dans le mur d'enceinte, bientôt le port se trouvait transformé en étang. Que n'avez-vous pu voir alors les soins dont l'heureux prisonnier était l'objet ! On le mettait à l'ombre sous une pierre, on ornait sa chambre, on creusait une alcôve; hélas ! rien n'y faisait : les poissons sont ingrats, ils se laissent toujours mourir, uniquement, semblait-il, pour désoler leurs bienfaiteurs. Ainsi va le monde, toujours une larme à côté du sourire.

Malheureusement, on ne peut pas jouer toute sa vie ! La même semaine, Louis et Jenny entrèrent à l'école; ils avaient l'un huit ans, l'autre sept : tous deux savaient lire, mais on apprend bien autre chose chez monsieur le régent. — Ce sont d'abord les psaumes et le catéchisme, et puis vient la grammaire. On y apprend à distinguer les voyelles des consonnes : *u* est long dans *stèle* et bref dans *culbute*. C'est ensuite la géographie ou description de la terre. Ah ! pour le coup, voilà qui est intéressant. Le petit Louis était tout oreilles. Il aurait pu redire mot à mot tout ce que Monsieur avait raconté des Esquimaux, des grandes baleines et du désert que les Arabes traversent, perchés sur la bosse de leurs dromadaires. Quant au calcul, ça lui allait : c'est que Louis Bernard trouvait presque toujours sa multiplication juste et Jenny Perrin était bien aise de pouvoir copier les chiffres écrits sur l'ardoise. Ah ! qu'elle savait bien, du coin de l'œil, regarder par-dessus l'épaule de son ami ! Celui-ci laissait faire; en bon garçon.

Les années se passèrent. Louis avait quinze ans, il était le premier de l'école. Sa mère travaillait toujours; elle lavait et repassait pour tout le monde, mettant de côté franc sur franc, sans en rien dire. Elle avait son projet. Il ne s'agissait de rien moins que d'envoyer son fils étudier à Lausanne et de lui donner la vocation du cher défunt. Mais qui peut tout prévoir ? Un beau matin, après des fatigues excessives, Mme Bernard se trouva indisposée; elle resta au lit, pensant que cela passerait. Il n'en fut rien; le jour suivant elle était plus mal encore

et ne put se lever. On consulta le médecin, qui dit que c'était du rhumatisme et ordonna des ventouses. La mère Suson, qui devait les appliquer, fut bien irritée lorsqu'on lui dit que le médecin était venu. Il n'y connaissait rien... du rhumatisme ! quelle sottise ! répétait-elle en levant les bras au ciel; c'est tout simplement le sang qui se tourne, ma pommade fera tout passer. Et la grosse Suson, clopin-clopant, car elle commençait à se faire bien vieille, alla chercher sa pommade. On en frictionna matin et soir les jambes de la malade pendant huit jours, mais ce fut en vain. Mme Bernard ne put bientôt plus marcher, et elle souffrait beaucoup.

— Voilà ce que c'est que de consulter le médecin et d'en faire à sa tête, disait la mère Suson; puis elle prenait sa prise en continuant à maugréer. Elle avait tort; à quoi servent les récriminations, je vous en prie, lorsque le mal est irréparable ? Plusieurs semaines se passèrent ainsi. Les francs amassés un à un avec tant de peine s'en allaient si vite, si vite que c'était une misère. La pauvre veuve pleurait bien souvent quand elle était seule, non pas tant de douleur aiguë, que de voir ses projets réduits à rien. Un soir qu'elle avait les yeux tout rouges, elle entendit quelqu'un entrer dans la chambre. C'était le petit Louis qui revenait de l'école. Il s'assit près d'elle, à côté du lit, et lui prenant la main dans les siennes :

— Mère, dit-il, je viens de conclure un arrangement.

— Et lequel, mon chéri ?

— J'avais entendu dire que M. Marlet avait besoin de quelqu'un pour conduire ses bêtes, rapport à Jean qui est retourné chez lui; je me suis présenté, voici les arrhes

Mme Bernard retira vivement la main.

— Tu as fait ça ! s'écria-t-elle.

— Oui; en serais-tu fâchée, bonne mère ? J'aurai mes quinze ans à la St-Martin; je suis plus fort qu'on ne croit, je soulèverai bien les sacs, va !

La veuve du régent se tut. Cette idée que son Louis irait conduire les ânes lui faisait mal; mais elle ne savait comment le dire. Enfin, n'y pouvant plus tenir : Ah ! mon pauvre enfant, mon pauvre enfant ! murmura-t-elle ; et se cachant la tête dans la couverture, elle sanglota bien fort. — Alors seulement Louis commença à comprendre, mais il n'en laissa rien voir. On avait assez longtemps travaillé pour lui, répétait-il d'un air convaincu; les choses ne se passeraient plus comme ça; son tour était venu de faire aller le ménage. Là-dessus il déclara qu'on en avait assez parlé, puis il embrassa sa mère. — Mme Bernard comprit qu'elle avait un brave fils, qui ressemblait au défunt; cette idée la soulagea et lui fit prendre son mal en patience.

Or, il faut que je vous parle de M. Marlet. C'était un curieux compère, un de ces hommes qu'on ne voit pas tous les jours, ignorant, mais plein de moyens naturels, un fin retors, comme on disait dans le pays; dommage seulement qu'il cessât un peu trop la bouteille. Il avait une jolie petite fortune, que chaque année il augmentait avec son commerce de molasse, de pierres de taille, de chaux et de sable. Il possédait un brigantin, plus douze à quinze ânes, qui continuellement faisaient le trajet d'Ouchy à Lausanne et de Lausanne à Ouchy, sous la conduite d'un petit domestique. Maître Marlet surveillait les affaires. De temps en temps, il se rendait en Savoie pour visiter les carrières qu'il faisait exploiter. Du reste, il était toujours là sur le port d'Ouchy, lorsque le brigantin arrivait, pour assister au débarquement, pour tout conduire de sa grosse voir et de son œil gris clignotant. Lorsque la cargaison était sur le rivage, le patron de la *Coureuse*, accompagné des deux bateliers placés sous ses ordres, invitait M. Marlet à venir boire un verre au café du Port. L'offre ne manquait jamais d'être acceptée, et l'on s'installait en vis-à-vis, les coudes sur la table de sapin. Le verre durait longtemps. Il fallait passer en revue l'humidité, le soleil, la maladie des raisins, les carrières de Meillerie, etc. Lorsqu'on était sur ce chapitre, la grosse figure enluminée de Marlet s'épanouissait d'aise, il se sentait propriétaire; vite il faisait venir une seconde bouteille. Ainsi se passait l'après-dînée, au milieu de la fumée du brûlot et des éclats de rire. Ah ! c'est que M. Marlet en disait des sottises et des gaudrioles, il vous aurait fallu entendre.

(A suivre.)

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT

Julien MONNET, éditeur responsable.